LA BULLE N°12

Saint-Michel en Beaumont

N°12 - Juillet 2020

ÉDITO

Dans notre commune, les élections municipales ont échappé aux contraintes de la COVID19.
Grace à une bonne participation dépassant les 70%, chaque candidat a pu être élu au premier tour et ceci nous a donc permis d'éviter un deuxième tour tardif.
L'équipe municipale élue tient à remercier, d'une part, tous les électeurs qui lui ont fait confiance et, d'autre part, l'équipe municipale précédente qui a du « jouer les prolongations ».

Le point de vue du drone

NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Christian Charles	Maire
Yves Pellissier	1er Adjoint
Bernard Baret	2e Adjoint
Marie Christine Bioteau	Conseillère
Corinne Pellissier	Conseillère
Stéphanie Bunino	Conseillère
Bertrand Félici	Conseiller

Souvenirs d'antan - Page 2

Entre les vignes en contrebas du village et le hameau du Serre dans les années 30, retour sur notre patrimoine en textes, dessin et photographies.

Nouvel enrobé des routes- Page 10

Un nouvel enrobé à été posé sur les traversées de nos hameaux.

Antenne SFR - Page 11

La société SFR installera d'ici la fin de l'année une antenne relais passive afin d'améliorer la couverture en réseau mobile de la région.

Micha Festival - Page 15

Le Micha Festival revient cette année avec de nouveaux spectacles pour toutes et tous. En raison du contexte actuel, toutes les précautions seront prises.

Souvenirs d'Antan

DE LA VIGNE, DU VIN ET DE LA «GNOLE»

Autrefois, les gens de St Michel vivaient quasiment en autarcie. Le village étant trop en altitude, ils ne pouvaient y cultiver leurs vignes pour faire le vin pour l'année et leur eau de vie.
Aussi, chaque famille possédait un ou plusieurs lopins de vignes à St Pierre de Méarotz, à la Salle en Beaumont, à Quet en Beaumont, ou bien à Sainte Luce sur les contreforts de la Sézia. Je parlerai surtout des vignes du coteau de la Sézia que je connais un peu mieux.
A l'époque, la route n'existait pas et l'on descendait à pied par un sentier à partir de la nationale 85. Depuis, une route a été aménagée pour descendre en tracteur ou même en voiture, évolution qui a soulagé nos vignerons.

Souvent, au printemps, l'accès restait un peu compliqué. Lors de la première visite aux vignes, il ne fallait pas oublier hache, masse etc... l'hiver ayant laissé quelques désordres. Le travail de la vigne était contraignant, il commençait en février-mars pour se terminer en octobre. Après avoir accompli une partie des travaux de la ferme, les villageois se rendaient à la vigne. Généralement, ils y passaient la journée entière et mangeaient sur place, tous ensemble ; à cette époque il y avait beaucoup de monde. Malgré le labeur, ces journées étaient l'occasion de retrouvailles, de joie et de convivialité après les hivers rigoureux passés sans voir grand monde. Certains avaient construit des cabanes pour se mettre à l'abri, se chauffer, récupérer l'eau de pluie.

Dès février-mars, il fallait piocher la vigne et nourrir la terre avec le fumier que l'on descendait de St Michel, d'abord à dos de mulet, puis à dos d'homme. Sur les dernières années, elle n'était plus piochée et l'engrais remplaçait le fumier. Venait ensuite la taille : à chacun sa méthode... le travail ne se faisait pas en une journée.
En mai-juin, arrivait le temps de l'attacher et de l'ébourgeonner pour faciliter le passage entre les rangs et faire grossir le raisin dont on voyait déjà les grappes se former. Chaque plant de vigne avait un piquet bois sur lequel on rassemblait les tiges que l'on attachait ensemble.

Ensuite venait le moment où il fallait la protéger de la maladie. Dans l'ancien temps, pour ceux qui n'avaient pas de cabanon et pas de citerne, il fallait descendre jusqu'à la Sézia chercher l'eau pour fondre les morceaux de sulfate de cuivre. Lorsque le mélange était prêt, on remplissait la sulfateuse que l'on mettait sur le dos et on passait entre chaque rang pour traiter la vigne.
Le sulfate de cuivre en poudre et le souffre mouillable ont apporté de leur modernité. Le traitement se faisait entre trois et quatre fois, à quinze jours d'intervalle.
Avec l'automne arrivaient les vendanges, c'était le moment de la récompense ou de la déception.
Malgré tous les soins apportés, la première n'était pas toujours au rendez-vous. Parfois, entre les caprices du temps, la maladie, les oiseaux etc... la récolte était bien maigre et de piètre qualité.

La récolte du raisin s'effectuait, en général, vers la fin septembre, plus souvent en octobre. Après avoir été cueilli, il était versé dans les bennes en bois pour y être un peu tassé. En fin d'après-midi, le chargement était prêt et il était remonté sur St Michel. Le contenu des bennes était versé dans la cuve qui se trouvait dans la cave. Il fallait compter une quinzaine de jour pour la vendange. La récolte terminée, chacun ramassait ses coings, pêches de vigne et «amarines» ou osier qui servirait l'hiver à la confection des paniers, «paillasses» etc…

Le raisin fermentait à la cave, il fallait le fouler pieds nus dans la cuve puis avec la massette en bois. Lorsque la fermentation était terminée et le vin prêt, on nettoyait bien les tonneaux avec de l'eau et une chaine. Puis le vin était tiré et on le mettait en tonneau. On le conservait jusqu'à la prochaine récolte.

Traineau sommaire

Auge à mulet

Le vin tiré, on sortait le marc de raisin que l'on remettait dans les bennes avec un peu de sucre afin de le bouillir et d'obtenir ainsi la précieuse «gnole».
La distillation avait lieu au mois de novembre, elle se faisait à St Michel, puis il a fallu se rendre à Sainte Luce ou ailleurs.Cette eau de vie servait à faire des liqueurs, des digestifs, des remèdes médicinaux etc...

Ainsi s'achève une année de «vigne».

Josette Laurent

Benne

Réserve d'eau

Cuve

Intérieur de la cuve

Massette

coulée d'eau de vie

LE SERRE DANS LES ANNÉES 1900 - 1940

Léon Gauthier avait planté 4 bouleaux…
Marie-Louise Facémaz a, adolescente, dessiné ces arbres dont 2 ont été abattus et 2 foudroyés.
Marie-Louise Facémaz est la fille de Marie Charpon, aînée des 4 filles de Léon Gauthier.

Jacqueline Facémaz

La voute, reconnaissable sur le dessin, a également été photographiée.
Merci à Jacqueline Facémaz pour ce dessin des années 40.

LE BENEVOLAT

BENEVOLAT : Bénévolus, bien disposé, à titre gracieux, indulgent, bienveillant.

Le bénévolat est un acte de bienveillance, sans prendre pour autant une tournure de piété, d'humilité ou de laisser supposer que c'est le malheur d'autrui qui conduit à ce geste.

Cet élan du coeur qui se traduit en une disponibilité d'apporter aux autres, son savoir, son impression, forme alors au sein du groupe une dynamique qui décuple les idées personnelles devenues ainsi associatives, pour aller toujours plus loin.

Le deuxième aspect est de savoir que cette disposition aux autres se déroule pendant un temps de loisir ou la fraternité prend place, ce qui enrichie les relations. La compétition, la rivalité, l'antagonisme, l'intéressement disparaissent et l'on s'aperçoit enfin qu'une vie vécue dans une attitude humanitaire est plus réelle, relachant un peu les contraintes professionnelles. La notion d'argent disparaît, cet espèce de baume inodore qui bloque le développement des idées créatives et l'épanouissement de la personne.

A l'époque du troc, la matérialité n'existait pas, il n'y avait que des échanges, appelés de nos jours "de bons procédés".

Réfléchissez profondément à ce vocable, je suis sûre que vous vous sentirez concernés.

Lucienne GUIGUES

Aménagements

CIMETIÈRE, FIN DE CHANTIER !

Le samedi 20 juin, ils étaient une petite quinzaine formant un joyeux groupe à donner les derniers coups de pelles afin de finaliser les emplacements libres au cimetière. Un géotextile fut posé sur les différents emplacements afin de prévenir la pousse de la végétation puis recouvert de gravier concassé. Ce travail met un terme à la rénovation du cimetière entreprise au cours du mandat précédent.
Nous remercions Marie-Christine, Yves, Patrick, Béatrice, Stéphanie, Bernard, Bertrand, Jean-Pierre, Corinne, Christian, Pierre, Dimitri, Bryan et Emy pour cette journée.

ADRESSAGE

Débutée sous le mandat précédent, la campagne d'adressage est accomplie.
La pose des panneaux sur les murs et les poteaux est quasiment terminée, il ne manque plus que quelques numéros de maisons à fixer.

RÉFECTION DE TOITURES

La municipalité a en projet de réaliser la réfection de la toiture simple pan contigüe à la Cure. La couverture parle d'elle-même et la charpente a grand besoin aussi de travaux de rénovation.

La toiture de la salle polyvalente va, elle aussi, subir quelques travaux :
- La pose de chéneaux sur les deux pans du toit.
- La mise en place de crochets à neige qui faisaient défaut jusqu'à maintenant.

NOUVEL ENROBÉ

Les traversées de nos villages et hameaux ont retrouvé une nouvelle jeunesse avec un enrobé tout neuf. Ce nouveau revêtement est plus lisse et donc moins bruyant.

ÉCLAIRAGE JEU DE BOULES

C'était une demande des boulistes.
C'est fait, un lampadaire LED permet de jouer la nuit jusqu'à … l'extinction de l'éclairage public.

ANTENNE SFR

La municipalité a été contactée par la société SFR afin d'étudier l'installation d'une antenne relais passive au lieu-dit cadastral « le clos du sel » afin de relier deux sites existants et permettre la desserte de la commune en Haut Débit Mobile. Du fait du relief, les sites existants ne peuvent être reliés directement, SFR utilisera cette infrastructure passive afin de relayer le signal. Ce site n'émet pas d'ondes à l'exception de signal relayé afin de relier entre eux les sites de La Mure et Valbonnais.
Cette antenne sera installée par SFR au second semestre 2020.
La commune recevra un loyer de 1000 € annuel.

Principe du FH Passif :

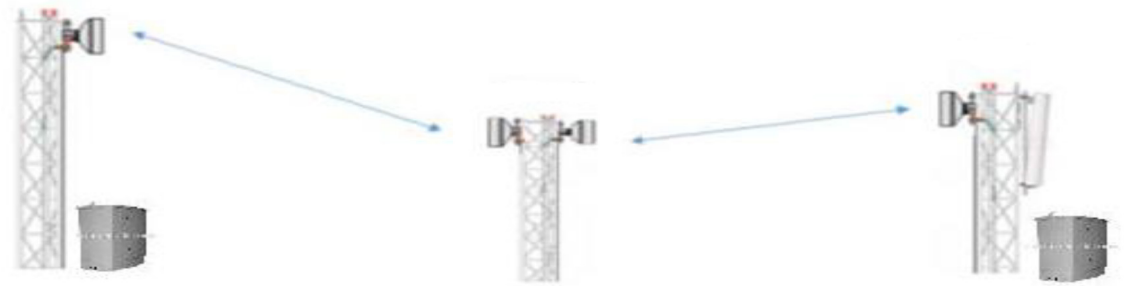

Plan de la liaison :

Visuel de l'antenne avant/après :

EVOLUTION DU RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATIONS ORANGE

Depuis novembre 2019, vous avez reçu plusieurs courriers de la société Orange vous informant d'une évolution majeure de leur réseau, ayant pour conséquence la nécessité impérieuse de vous abonner aux nouveaux services disponibles sur la commune. Ces courriers font suite à la modernisation du réseau télécom « cuivre » de la commune. En effet, fin 2020, Orange devra « rendre » les fréquences radio actuellement utilisées pour raccorder notre commune au réseau de communication. Cette obligation réglementaire est imposée par l'Autorité de Réglementation des Communications Electroniques et Postales (ARCEP).
Cette modernisation a pour conséquence pour chaque foyer que l'opérateur Orange doit résilier les abonnements actuels et vous enjoint donc à souscrire aux nouveaux services disponibles sur la commune (téléphonie fixe, accès ADSL / VDSL selon éligibilité). En raison de la crise sanitaire, l'échéance de remise des fréquences radio, initialement prévue au 15 juin 2020 a été reportée au 15 novembre 2020. De ce fait, et afin de disposer des nouvelles offres proposées sur notre territoire (téléphonie, accès internet ADSL/ VDSL), nous vous recommandons de prendre contact avec l'opérateur de votre choix (par exemple en prenant rendez-vous en boutique ou en contactant les services client. Cette action est nécessaire afin de faire le point sur votre installation et vos besoins et souscrire à un service de téléphonie et, si vous le souhaitez, un service d'accès à internet de type ADSL/ VDSL. Nous vous suggérons de réaliser cette prise de contact avant la mi-septembre 2020 pour tenir compte des délais d'installation nécessaires et à la fixation d'un rendez-vous avec un technicien. Cette phase de modernisation du réseau est une opération positive pour notre commune (solution modernisée et accès internet via le réseau fixe) et constitue une phase intermédiaire en attendant l'arrivée prochaine de la fibre déployée dans le cadre du RIP Isère.

UN MULTI-CENTENAIRE EST PARTI

Le frère Benoit Baret est décédé dans sa maison de retraite des frères à Caluire le 19 juin 2020.
Il a été inhumé dans le caveau des frères à Caluire mais une plaque a été déposée sur la tombe de la famille Baret au cimetière de St Michel.
Nous avions fêté ses 105 ans le 21 février dernier.

Né en 1915 au hameau de Villelonge, il l'avait quitté en 1931, en laissant sa sœur
Marie et son frère Fernand à la ferme pour entrer dans la congrégation des frères de la Salle dont il était le doyen mondial depuis un an.
Enseignant en primaire dans différentes écoles de Grenoble et Voiron, puis professeur de français, histoire et géographie jusqu'en 1979 (date de sa retraite) au lycée de l'Aigle à Grenoble, il était aussi très investi dans les sports, tant au niveau de son lycée (directeur des sports) qu'au niveau départemental (secrétaire de l'U.G.S.E.L. Dauphiné Savoie).
Grand marcheur, il a du faire des centaines de fois le trajet de Villelonge à Notre Dame de la Salette, par les tunnels, chemin bien connu des St Michelons.

Bernard Baret

Poète, il laisse plus d'une centaine de textes.

Poème

Espoir !

L'air est léger, ce matin.
Dans le ciel bleu, brûle le soleil.
Toute la végétation est en éveil.
La neige se retire sur les confins
Des sommets environnant le village
Du nouveau, bientôt, dans le paysage.
Dès ce mois de mars attiédi,
L'eau claire, de partout ruisselle
Sous les herbes des prés verdis.
Les regards nouveaux s'émerveillent
Devant cette nature à son réveil,
Souriant aux rayons du soleil
Plus brillant, plus conquérant
La sève nourricière faisant
Gonfler les bourgeons noirs
Des rameaux des branches
Monte du sol et s'épanche
Sur les arbres frémissant d'espoir,
Sur l'hiver prenant leur revanche.
Avant-courrières du printemps,
Des touffes de primevères s'aventurent,
Pressées d'embellir la nature,
Lui donner leur colorée bonjour
Et lui souhaiter de beaux jours.

Baud
Grenoble 1995 - Calvino

Évène-ments

MICHA MICHAUV TRAIL 10

La 10ème édition du Trail Micha Michauv' aura lieu le samedi 03 octobre 2020.
Le parcours de cette édition anniversaire reste la boucle de 11km et 666m de dénivelé qui a fait le plaisir des coureurs des précédentes éditions.
Départ de Villelonge, passage au sommet du Chauvet, et arrivée au four à pain, via un circuit presque 100% en pleine nature.

Le Trail Micha Michauv' c'est aussi l'occasion de déguster des pizzas cuites dans le four à pain du Village dans une ambiance conviviale.

Que vous soyez fou de course à pied, ou que vous ayez envie de découvrir cette discipline, vous êtes les bienvenus sur ce joli parcours qui surplombe le village.

Modalités d'inscriptions à venir prochainement.
Et pour tous renseignements complémentaires merci d'envoyer un mail à : trail.du.chauvet@gmail.com

À bientôt pour partager un bon moment sportif et convivial !

ÉPIPHANIE 2020

Petite affluence, cette année, pour cette invitation à se retrouver au cœur de l'hiver.
Pourtant les brioches et galettes étaient toujours aussi bonnes et le cidre aussi.
Nous avons pu apprécier les présences d'Alexandra Vial et Thomas Guillard, nouveaux habitants au village.

MICHA FESTIVAL 2020

Un festival home-made au coeur
du Beaumontpour toutes et pour tous
pour découvrir des spectacles
pour retrouver ses voisins et ses amis
pour s'amuser, s'émouvoir, rire, partager

Contact : Miléna et Benoît
06 71 82 00 74

PRÉMICES LE VENDREDI 7 AOÛT

18h

Docteur Whiper
Duo chant, percussion, électronique
Ferme de Sainte-Luce - durée 40 min environ

VENDREDI 14 AOÛT

19h30

Concert-conférence « **Les oiseaux musiciens** »
par le duo de pianistes Alter Ego
Église de Saint-Michel en Beaumont
(port du masque obligatoire) - durée 45 min

21h30

Jean-Marie Colin présente **Solo.K,** un spectacle
poétique d'images photographiques et d'improvisations
sonores avec son instrument le Karlax
https://champssonores.wixsite.com/solok
Cour extérieure de Micha, 8 place Benoît Baret
à Villelonge - durée 1h
Prévoir des habits chauds,
report à l'église en cas de mauvais temps

SAMEDI 15 AOÛT

16h

Micha kids
Bim-bam - Solo clown musical par Quentin Dubois
Maquillage - Goûter - Bubble boum
Aire du Lacas

19h

MicHAckathon live - Déconfinement pour le
marathon créatif des Micha makers
Un spectacle du Micha Band !
https://fr.padlet.com/benoitdussauge/michackaton
Cour extérieure de Micha, 8 place Benoît Baret
à Villelonge - durée 1h environ
Pique-nique partagé au même endroit
Apportez vos spécialités !

21h30

Récital de piano « **L'art de la transcription** »
par le duo Alter Ego
Église de Saint-Michel en Beaumont
(port du masque obligatoire) - durée 1h

Infos Pratiques

RAMONAGE

Comme chaque année, Pierre Laye se propose de ramoner vos cheminées avant l'hiver. Il sera sur la commune les mardi 04 et mercredi 05 Aout prochain.
La prestation sera facturée 56 €.
Pensez à vous inscrire en mairie, le plus tôt possible, afin qu'il prépare sa tournée.

REPAS COMMUNAL ET FÊTE DES FOURS

Avec cette année incertaine, le repas communal n'aura pas lieu cet été.
La fête des fours est, elle, maintenue dans l'état actuel de la pandémie.
Nous vous informerons en temps utile, la date prévue étant le dimanche 4 octobre 2020.

RELEVÉ DE COMPTEUR D'EAU

Le relevé sera fait par Bertrand Félici les deux premiers samedis du mois d'août.
Merci de lui réserver le meilleur accueil.
En cas d'absence, il laissera un avis de passage qu'il vous reviendra de compléter et transmettre à la mairie avant fin Aout.

BÉNÉVOLAT

Une journée de bénévolat sera organisée le samedi 29 aout.
Cette journée a pour but de se rassembler afin d'effectuer de petits travaux d'entretien sous la forme d'une journée conviviale et de partager un casse-croûte copieux à midi.
Merci de vous préinscrire en mairie.

DÉCHETTERIE

La Salle en Beaumont

ÉTÉ *(01/04 au 31/10)*

Le Mardi de 9h00 à 12h00
Le Jeudi de 14h00 à 16h30
Le Samedi de 14h00 à 16h30

HIVER *(01/11 au 31/03)*

Le Mardi de 9h00 à 12h00
Le Jeudi de 14h00 à 16h00
Le Samedi de 14h00 à 16h00

Corps

ÉTÉ *(01/04 au 31/10)*

Le Mardi de 14h00 à 16h30
Le Jeudi de 9h00 à 12h00
Le Samedi de 9h00 à 12h00

HIVER *(01/11 au 31/03)*

Le Mardi de 14h00 à 16h00
Le Jeudi de 9h00 à 12h00
Le Samedi de 9h00 à 12h00

TRI DES DÉCHETS

Hameau de L'église

4 conteneurs : Noir, Jaune, Vert et Bleu

Hameau de Villelonge

1 conteneur noir

Salle Polyvalente

1 conteneur « verres »

Lieu-dit «Le Pousas »

Décharge communale pour les gravats et les végétaux (Clé disponible en mairie aux heures d'ouverture)

HORAIRES MAIRIE

Mardi 9h00 - 13h30
Vendredi 9h00 - 13h30

Une permanence mensuelle aura lieu le 3ème samedi de chaque mois de 9h00 à 12h

CONTACT

Amélie PEQUIGNOT
Tél. 04 76 30 41 28

Coordonnées Géographiques

Latitude : 44°52'06" Nord / Longitude 05°53'59" Est
ou Lat: 44.86826 / Long: 5.89972
Altitude : 1203 m

www.saint-michel-en-beaumont.fr

Infographie - Quentin Baret